

<http://sciences27.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article133>



Réduire le taux de plastique usagé

- EDD -



Date de mise en ligne : lundi 29 mai 2017

Copyright © Mission Sciences - EDD 27 - Tous droits réservés



Une bouteille par terre devant une poubelle.. Qui va la ramasser en premier ???

[Vidéo BUZZ](#)



Chaque année, de très grandes quantités de plastique sont produites dans le monde. D'après une étude réalisée par l'organisation Plastics Europe, la production mondiale de matière plastique a quasiment atteint les 300 millions de tonne en 2013 au lieu de 288 en 2012. Malheureusement, trop peu de plastiques sont recyclés et de nombreux morceaux se retrouvent dans les océans.

Réduire le taux de plastique usagé

En 2009, la France a produit 1,65 millions de tonnes de déchets plastiques. Elle en a recyclé 18% et transformé environ 37% en valorisation énergétique. Les 45% restants sont partis en décharge (entre 6 et 8 milliards de bouteilles en plastiques sont achetées en France chaque année).

Comparé à ses voisins d'Europe du Nord*, qui valorisent plus de 80% de leurs déchets d'emballages plastiques, la France doit encore progresser. La part des matières de récupération dans la production de plastiques en France n'est que de 20% contre 44% pour le verre ou 60% pour les papiers cartons.

Pourtant le recyclage de nos déchets plastiques offre des avantages.

- ▶ Recycler permet une grande économie de matière première. Si nous utilisons la matière déjà existante, nous préserverons les ressources à long terme. Par exemple 1 Kg de film, sac ou sachet plastique recyclé économise 0,8 Kg de pétrole brut : 1 tonne de plastique recyclé permet la conservation de 1 à 1,2 tonne de pétrole.
- ▶ Recycler permettra d'économiser beaucoup d'énergie et de réduire la pollution. Avec le recyclage l'homme n'aura pas besoin de créer beaucoup d'objets. Il pourra réutiliser les objets existants, et générera peu de pollution. Dans l'Union Européenne, si 50% des plastiques étaient réutilisés, une économie de 5 millions de kilowattheures (kWh) et de 2 millions de tonne d'émission de CO₂ serait possible. Cette énergie équivaut à 1,6 millions d'aller- retour Paris New York en avion.

Le recyclage permet également de protéger la couche d'ozone et de favoriser l'effet de serre tellement nécessaire à la vie de la terre. Ainsi nous maintiendrons la chaleur des gaz qui nous protègent et nous éviterons le changement climatique.

Après utilisation, pensez à recycler vos bouteilles en plastiques ! Pour cela, il suffit de les déposer dans le dispositif prévu par votre commune (bac jaune, bleu, sac, etc.) qui accueille les emballages ou directement dans un Point d'Apport Volontaire (PAV).

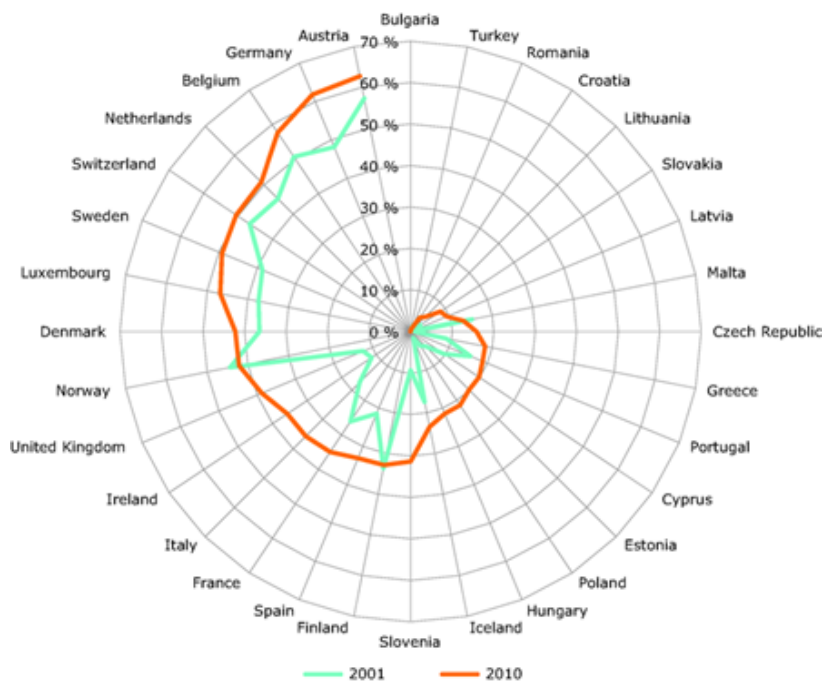


Réduire le taux de plastique usagé

NB : L'Autriche, l'Allemagne et la Belgique sont les pays européens qui ont recyclé la plus grande proportion de leurs déchets municipaux en 2010. Bien que dans certains pays, le taux de recyclage ait augmenté à un rythme élevé, l'Europe continue de gâcher des volumes importants de ressources précieuses en les envoyant en décharge et de nombreux pays risquent de ne pas atteindre les objectifs de recyclage auxquels la législation les contraint.

Globalement, 35 % des déchets municipaux ont été recyclés en Europe en 2010, ce qui représente une amélioration significative par rapport au taux de recyclage de 23 % enregistré en 2001. Mais de nombreux pays auront beaucoup mal à atteindre l'objectif de l'UE de recycler 50 % des déchets ménagers et similaires d'ici 2020.

L'information émane d'un nouveau rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) consacré à la gestion des déchets municipaux solides, constitués en grande partie des déchets ménagers, dans les 27 États membres de l'UE, en Croatie, en Islande, en Norvège, en Suisse et en Turquie.



Au cours d'une période relativement brève, certains pays sont parvenus à promouvoir une culture du recyclage, grâce à des infrastructures, des mesures incitatives et des campagnes de sensibilisation. D'autres sont toujours à la traîne et gâchent d'énormes volumes de déchets. La très forte demande actuelle pour certains matériaux devrait sensibiliser ces pays aux opportunités économiques incontestables que représente le recyclage », a indiqué Jacqueline McGlade, directrice générale de l'AEE.